

Bulletin d'information

Commune de LORP-SENTARAILLE



Le mot du Maire

L'hiver frappe à la porte, laissant derrière lui les beaux souvenirs d'été, de belles images d'un automne doux qui comme à l'habitude illumina le Couserans de sa gamme chromatique de couleurs.

Après une rentrée des classes bienveillante, pour les enfants et les membres de la communauté éducative, encore marquée malgré tout par le sceau d'un contexte pandémique plus présent que jamais, le cours de la vie municipale a repris son rythme. Pendant plusieurs semaines, un ballet de camions et d'engins de génie civil ont sillonné la commune, afin de réaliser la première tranche d'un programme de réhabilitation des voies communales devenu absolument nécessaire.

Les éclairages de Noël ont remplacé les fleurs et les plantes d'agrément qui ont embelli la traversée du village tout un été, les premiers frimas ayant eu raison de leur fière allure !

Notre volonté de solidarité nous a permis de faire face aux défis qui furent les nôtres, les vôtres : prendre soin des plus vulnérables, maintenir les services, même si nous fûmes privés de la richesse de notre vie villageoise. Cette convivialité, cette proximité, et ce bonheur d'être ensemble lors de nos chers événements festifs et associatifs, tout ces moments forts qui font partie intégrante de notre culture et qui nous manquent tellement !

Vous connaissez notre passion pour Lorp-Sentaraille, notre engagement, notre sens de l'intérêt général, nous savons votre patience, votre compréhension, il est vrai que dans un village de 1500 habitants, tout n'est pas possible et réalisable tout de suite.

Au cours des prochains mois, nous vous inviterons à ouvrir la page du nouveau site de la commune sur internet, qui, en plus de vous informer, sera une plateforme de discussion et d'échanges. Elle devrait nous aider à mieux réfléchir et à mieux imaginer notre avenir ensemble.

Nous espérons que la situation sanitaire nous permettra de relancer les réunions de quartier assez vite, afin de partager vos réflexions et vos préoccupations quotidiennes.

Dans l'attente de vous retrouver, à toutes et à tous, je vous souhaite, avec mes collègues élus de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Les projets et travaux réalisés

Travaux :

Réfection de la toiture de la grange de Sentaraille (29 793 €)

Il y a quelques années, la commune avait acquis le terrain proche de la médiathèque pour en faire un parking. Il est également prévu de transformer la grange qui se trouve sur cette parcelle en salle communale. Aussi, cette, année, le toit a été rénové, d'une part pour des raisons de sécurité car les tuiles tombaient et d'autre part, pour sauvegarder le bâtiment.



Fleurissement de la Commune (13 803 €)

Afin que notre village soit de plus en plus attractif et agréable à vivre, nous fleurissons de nouveaux endroits. Depuis quelques temps les massifs et bordures floraux réussissent merveilleusement à donner un cachet tout particulier à toute la commune. Nous avons choisi pour cette année de fleurir les entrées de la commune, pour Antichan, Sentaraille, Lorp. Les jardinières devant les cimetières ont été relookées. Sachant que les fleurs en place sont saisonnières, les plantations dans les pots et les jardinières seront renouvelées.



Travaux éclairages esthétique Sentaraille (19 574 €)



Programme d'effacement du réseau aérien sur le village de Sentaraille

Depuis le mandat précédent, l'équipe municipale a entamé un projet d'enfouissement du réseau électrique et télécom sur le centre du village de Sentaraille. Cette opération, très largement financée par le SDE09, permet non seulement de sécuriser et moderniser le réseau (sécuriser lors des épisodes météorologiques violents et moderniser, grâce à l'utilisation d'ampoules LED) mais aussi d'embellir le village (nouveaux candélabres), d'harmoniser l'éclairage public (éviter les zones sombres) et de faire des économies d'énergie (sur le 1^{ère} zone depuis les travaux = -38%)

Les deux premières tranches réalisées jusqu'à cette année concernaient en partie : l'avenue de la Tour, l'Avenue Albert Régagnon et la Rue Joseph Soum.

Cette 1^{ère} opération n'est pas entièrement financée, dans la mesure où les services de télécommunication, n'ont pas encore fait passer leur réseau dans les gaines en attente pour eux. Dès que cela sera fait, les pylônes et poteaux seront déposés et évacués.

Le projet d'une troisième et quatrième tranche est à l'étude, pour finaliser la boucle du centre du village : place Charles de Gaulles, 1^{ère} partie de l'avenue de l'Industrie, rue des Rosiers et rue du Soleil Levant. Les administrés concernés ont déjà reçu un dossier de proposition de raccordement de la part de l'entreprise Gabarre, en charge des travaux pour la SDE09.

L'éclairage public et les dépenses qu'il engendre sont souvent au cœur de nombreux débats, que ce soit en termes de sécurité/visibilité ou d'économie d'énergie ? Ces travaux marquent un 1^{er} pas de la part des élus, concernant ces problématiques, mais d'autres solutions existent et méritent d'être étudiées.

Toujours est-il, même s'il est souvent difficile de contenter tout le monde, en cette fin d'année, nous avons plaisir à traverser un village habillé de son décor de fête !

Travaux de voirie :

Chemin des Prairies (7550 €)
Point à temps diverses voiries (16 293 €)
Avenue Jean-Jaurès (15 658 €)
Route d'Antichan (44 146 €)
Chemin de la Cometer (7 104 €)
Chemin de la Mole (33 859 €)



Elagage des arbres en bordure de voirie

Cette année, pour des raisons de sécurité de passage des véhicules, la Mairie a été amenée à se substituer aux propriétaires négligents et à faire élaguer les arbres pour un coût total de 5 700 €

Les propriétaires d'arbres situés en bord des voies publiques dont les branches gênent la circulation ont l'obligation de les élaguer.

Il est rappelé toutefois, qu'une mise en demeure peut être adressée aux propriétaires, et la Mairie peut demander le remboursement des frais engagés.

Les projets en cours

Site Internet

La présentation du site internet au public se fera lors des vœux du 7 et 8 Janvier 2022.
Création d'un nouveau site internet communal, qui se voudra plus en adéquation avec les besoins de la Mairie et des administrés.

Vous y trouverez notamment :

- des flash-infos
- les comptes-rendus divers (Conseils municipaux, Commissions)
- les formulaires de demande d'actes administratifs (naissance, décès et mariage)
- les informations d'urbanisme avec un accès au PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Achat terrain cimetière :

En raison du manque de place au cimetière de Lorp, la Commune a décidé d'acquérir par voie de préemption, le terrain attenant. (80 000 €)



Projets à venir

- Réfection voirie et remise en état
- Eclairage 3^{ème} et 4^{ème} tranche Sentaraille
- Nouveau dépositaire et ossuaire Sentaraille
- Pluvial réseau impasse des Lavandières
- Création d'un processus de ralentissement Avenue 1^{ère} Armée Française
- Fleurissement
- Marché nocturne mensuel.

Le présent bulletin municipal sera le dernier en version papier. En effet à partir de 2022, il sera disponible sur le site Internet de la Mairie.

Toutefois, pour les personnes souhaitant l'obtenir en version papier, elles pourront le demander en Mairie.

Informations Diverses

Ecole

Le 12 Octobre 2021, Monsieur Mostafa FOURAR, Recteur de l'Académie de Toulouse s'est rendu à l'école de Lorp-Sentaraille pour une séquence autour du roman policier et du montage d'un blog.



Coffrets de Noël

Depuis 2020, l'équipe municipale remet à chaque administré de 75 ans et plus, un coffret gourmand pour les fêtes de Noël.

Recensement de la population :

Le recensement de la population aura lieu du 20 Janvier 2022 au 19 Février 2022.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant dans la commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes. Plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Même si votre nom et adresse sont nécessaires, pour être sûr que vous n'êtes pas compté plusieurs fois, ces données ne sont pas conservées. Elles ne sont exploitées que par les services de l'INSEE et ne peuvent, en aucun cas, donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal.

Aussi, merci de réserver un bon accueil aux agents recenseurs qui se présenteront à votre domicile, munis d'une carte officielle.

Informations Civiles

NAISSANCES 2021

BODIN Éloïse née le 24 Juin 2021

INOUBLI Naël né le 17 Juillet 2021

SAOUDI Sirine née le 09 Août 2021

DO ROSARIO Hugo, Alain, Manuel né le 20 Août 2021

BEN ABDALLAH Noah, André, Rabia né le 25 Août 2021

MOROZ Lily, Artemisia née le 29 Août 2021

GAUDIN RUMEAU, Aria, Brigitte, Audrey, Angélique née le 02 Novembre 2021

MARIAGES 2021

Sandra, Valérie, Odette FERRY et Juan MARTINEZ

Clothilde, Hélène COUZINET et Florian, Jacques, André FABRE

DÉCÈS 2021

Guy, Pierre FILLOUS

Élodie, Rose-Marie, Valérie AMILHAT

Odile, Paul DENJEAN

Agnès, Marie, Andrée PERINA

Julia DEBARD

Antoine DE ALMEIDA

Rodolphe DE COCK

Gilberte, Raymonde GUIRAND

Patrick, Jean, André AJAS

Laurent, Jacky, Josyan GIRBAS

Antoine PLAZA

Thérèse LAFLEUR

Alain, Raymond, Yves MENU

Michel, Marie, François JOUGLA

Georges, Jean ESCAICH

André, Gérard FOURNIE

Commune de Lorp -Sentaraille

Monsieur le Maire et son conseil Municipal
vous souhaitent de



Bulletin n°8 : Décembre 2021

Prière de ne pas jeter sur la voie publique